

Contrôler l'inéluctable

Aujourd'hui considérées comme l'une des menaces majeures pour la biodiversité à l'échelle planétaire, les invasions biologiques sont, comme les pandémies, une conséquence directe des échanges humains.



Dissection de rongeurs en laboratoire, Bénin.

En 2020, dix milliards de tonnes de marchandises seront transportées par une flotte maritime qui a plus que triplé depuis les années 1970. Le nombre de passagers et la flotte aérienne associée vont doubler d'ici à 2037. Cette augmentation des flux de personnes et de marchandises est à l'origine d'un grand brassage de la biodiversité mondiale, et nombreuses sont les espèces qui se retrouvent régulièrement ou ponctuellement transportées en terre inconnue pour y disparaître, ou y prospérer, voire y proliférer; en impactant alors les écosystèmes en place, l'agriculture, l'économie ou la santé des populations, *via* l'émergence de nouvelles maladies.

Il est dès lors crucial de connaître les routes empruntées et les points d'entrée, mais également de comprendre les ressorts de ces invasions, ainsi que les caractéristiques communes des espèces dites invasives. Une tâche difficile, d'abord parce qu'il n'est pas toujours aisé de détecter à temps ces invasions ; ensuite parce que les modes d'entrée sont variables et parfois complexes. Ainsi, certains parasites ou prédateurs d'insectes ravageurs des cultures, initialement introduits dans le cadre de la lutte biologique, sont devenus envahissants sur leur terre d'accueil, avec des conséquences néfastes pour la biodiversité en place.

En Afrique de l'Ouest, des chercheurs ont remonté la piste du rat noir, qui serait arrivé d'Europe par voie maritime pendant la période coloniale. À partir des points d'entrée portuaires, il a conquis les terres au fil des années, remplaçant les rongeurs endémiques, causant des dégâts dans les stocks de nourriture et participant à amplifier la transmission de maladies parasitaires dont il est réservoir, comme la leptospirose.

Au Bénin, les chercheurs ont installé, en collaboration avec les autorités locales, un laboratoire de surveillance des espèces invasives dans le port de Cotonou. En accord avec les recommandations du Règlement Sanitaire International, les objectifs en sont les suivants, pour ce qui concerne les rongeurs : observer les flux, identifier les facteurs de risques de nouvelles invasions par le rat noir, la souris domestique ou le surmulot, mais également surveiller les pathogènes associés à ces envahisseurs et susceptibles

PARTENAIRES

École Polytechnique d'Abomey-Calavi,
Bénin

Institut Pasteur d'Antananarivo,
Madagascar

Institut Pasteur de Dakar, Sénégal

Port Autonome de Cotonou, Bénin

Université Gaston Berger de Saint-
Louis, Sénégal



... Grâce à une approche transdisciplinaire mêlant le droit, l'économie, l'étude des aménagements et des transports, l'écologie et la génétique des populations, des chercheurs remontent la piste des rongeurs invasifs et évaluent leurs impacts ...



Rat noir pris au piège dans un entrepôt du port de Cotonou, Bénin.

de se répandre dans la ville ou le pays. Un réseau de surveillance précoce a en outre été constitué à travers la formation d'agents locaux à la détection d'espèces invasives.

Un travail complémentaire est mené au Sénégal, où le front de progression du rat noir est suivi au moyen de piégeages dans les villages. Il s'agit de mieux identifier les voies de progression terrestre de ce rongeur, mais également les parasites qu'il transporte, à travers des prélèvements effectués au cours de campagnes régulières d'échantillonnage. Rappelons que c'est lui qui porte le bacille de la peste à Madagascar où cette maladie est toujours présente, ainsi que de nombreux virus et bactéries transmissibles à l'homme.

BIODIVERSITÉ AU SUD

Recherches
pour un monde durable

IRD Éditions
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Marseille, 2020

Rédaction

Viviane Thivent/Les Transméduses

Coordination éditoriale

Corinne Lavagne

Conception maquette et mise en page

Charlotte Devanz

Sauf mention particulière, les photos de cet ouvrage
sont issues de la banque d'images Indigo (IRD)

Photo de couverture

Swim At The Lake - Henri Robert Brésil -

Avec l'aimable autorisation de www.naderhaitianart.com

La loi du 1^{er} juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2020

ISBN papier : 978-2-7099-2850-2

ISBN PDF : 978-2-7099-2851-9